

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 10 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle de Saint Julien le Petit, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	3	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LACOUTURIERE Michel à SIMON Philippe, SUDRON Frédéric à PLAZANET Mélanie

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COUPET Georges

Membres absents : DELEFOSSE Laurent

Secrétaire de séance : Delphine GLANGEAUD

FINANCES

Délibération n° 98-2020 : Etude de transfert de la compétence eau et assainissement, lancement de la consultation pour désigner un cabinet d'étude

Madame la Présidente rappelle que par délibération (n°100-2017) en date du 05 décembre 2017, le Conseil Communautaire a acté la réalisation des derniers schémas directeurs eau et assainissement (à savoir, pour Bujaleuf, Doms et Saint Julien le Petit : l'eau et l'assainissement, pour Cheissoux et Saint Amand le Petit : l'eau et pour Eymoutiers : l'assainissement) et le principe d'une étude de transfert de la compétence.

A l'époque, l'étude n'avait pas été lancée car il fallait d'abord que les derniers schémas directeurs eau et assainissement soient terminés.

Ensuite, par délibération (n°42-2019) du 11 avril 2019, le Conseil Communautaire a pris acte des délibérations des communes concernant leur opposition au transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de

Communes au 1er janvier 2020 et repoussant ainsi la date de la prise de compétence au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

A ce jour, les derniers schémas directeurs eau et assainissement sont en cours d'achèvement. L'étude de transfert peut donc être lancée d'autant qu'elle doit être terminée au plus tard le 31 mars 2023 pour bénéficier des subventions de l'agence de l'eau.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d' :

- **AUTORISER Madame la Présidente à mettre en œuvre la consultation, par procédure adaptée, en application des articles L 2123-1 du code de la commande publique, pour la réalisation de l'étude de transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 15 décembre 2020

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **16 DEC. 2020**
Publié le : **16 DEC. 2020**